

## Contexte général

5 L'annonce de la réforme des retraites le 10 janvier dernier a mis dans la rue près de deux millions de manifestant.es qui s'y opposent. Les mesures de cette réforme préparent un recul sans précédent que les salarié.es ont bien compris. Le report de l'âge d'ouverture des droits à 64 ans et l'accélération des mesures de la réforme Touraine pour un passage à 43 annuités de cotisation en 2027 accentue la paupérisation des retraité.es, y compris des fonctionnaires avec une baisse du taux de remplacement. C'est une attaque brutale et sans fondement qui est portée au monde du travail. D'après le dernier rapport du COR, les financements sont maîtrisables jusqu'en 2037. Ce projet de réforme est dogmatique et va pénaliser l'ensemble des travailleurs et travailleuses, les jeunes et les futur.es retraité.es. C'est la raison pour laquelle la mobilisation doit s'amplifier pour obtenir le retrait du projet du gouvernement. **Nous devons être encore plus nombreux et nombreuses en grève lors de la prochaine journée du 31 janvier.** D'ici à cette date, des actions diverses seront menées : rassemblements, tractages, heures d'information syndicale, réunions de secteurs, affichages, etc.

## Éducation Nationale

La réforme des retraites constitue une ultime attaque contre la protection sociale et les droits des salarié.es à laquelle s'ajoute pour les personnels enseignant.es une offensive permanente concernant le métier et les moyens.

### Rentrée 2023

Pour la prochaine rentrée, la politique de suppressions de postes se poursuit, le Ministre continuant l'œuvre mortifère pour le Service Public d'Éducation de son prédécesseur... Dans l'académie, ce sont l'équivalent de 30 ETP (20 ETP HP et 10 ETP HSA) qui seront supprimés. La baisse démographique (-269 élèves dans les collèges, -207 dans les lycées généraux, technologiques et professionnels) n'est pas mise à profit pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail, alors que les besoins des élèves n'ont jamais été aussi nombreux. Les collèges payeront le prix fort avec la suppression de 36 ETP au niveau académique. Les lycées ne sont pas, dans le même temps, épargnés, car la hausse démographique (+196 élèves) qui affecte la Loire-Atlantique entraîne la création de 15 ETP, mais les autres départements voient leurs moyens diminuer ou rester stables. Ainsi, la Mayenne (- 234 élèves) perdra 9 ETP... Si l'on peut se satisfaire des 9 créations de postes de CPE et des 4 créations de postes administratifs, rappelons que ces créations seront principalement implantées dans des établissements ouvrant à la rentrée prochaine. Les conséquences des moyens insuffisants sont connues : augmentation des effectifs, concurrence entre disciplines en raison de DGH insuffisantes, suppression de dédoublements, groupes ou autres dispositifs destinés à aider les élèves et dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Lors du CSA du 16 janvier 2023, la FSU a dénoncé ces suppressions de postes et leurs conséquences et a revendiqué des effectifs de classe limités à 24 au collège (20 en éducation prioritaire). La Rectrice a indiqué avoir demandé des moyens supplémentaires pour toutes les catégories de personnels au vu de la situation de l'académie.

### Mesures annoncées en collège

Le Ministère, après avoir détruit le lycée général et technologique et se chargeant de casser la voie professionnelle, s'en prend maintenant à ce qu'il considère comme « l'homme malade » du système éducatif : « à l'entrée en 6<sup>e</sup>, 27% des élèves n'ont pas le niveau attendu en français, près d'un tiers en mathématiques. A peine un élève sur deux sait lire un texte avec aisance et la dégradation de l'orthographe est devenue préoccupante. » Plusieurs mesures ont été annoncées dont « une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français, autour des compétences clés, afin de remédier aux difficultés des plus fragiles et de cultiver l'excellence des plus à l'aise. » Cette heure serait prise en charge par des Professeur.es des Écoles volontaires ou des enseignant.es de collège et, afin de ne pas dépasser les 26 heures hebdomadaires de la 6<sup>e</sup>, le ministère supprime l'heure et demie de technologie ! Cette décision confirme que ce sont bien des logiques budgétaires et de ressources humaines (suppressions d'emplois et pénurie de professeurs de technologie) qui ont guidé cet arbitrage avant même toute considération pédagogique. Cette décision va mettre en danger les postes des collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée voire être victimes d'une mesure de carte scolaire.

Le dispositif « Devoirs faits » sera, quant à lui, rendu obligatoire, alors qu'un tel dispositif périphérique à la classe ne résout pas, à lui seul, les problèmes d'inégalités devant les apprentissages. L'urgence est à la baisse des effectifs par classe pour mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à la revalorisation des

métiers de l'enseignement pour juguler la crise de recrutement. Ces premières annonces donnent le ton de la future réforme du collège qui a de quoi nous inquiéter !

60 Alors que nous venons de célébrer le 60ème anniversaire du traité de l'Élysée, la situation de enseignement de la langue et la culture allemande continue elle aussi de se dégrader, y compris dans notre académie avec un nombre croissant d'établissements ne proposant plus cette possibilité à la rentrée prochaine.

### **Lycée**

65 Les réformes du lycée et du baccalauréat continuent à produire leurs effets néfastes tant sur les conditions de travail que sur les conditions d'apprentissage. La réintroduction des mathématiques en première s'apparente à de la poudre aux yeux : programme écrit à la va-vite et toujours pas finalisé, horaires qui ne sont pas revenus à hauteur des précédents et un financement à moyens constants.

Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes rappelle la demande du SNES-FSU de report des épreuves de spécialités en juin pour la session 2023. Il appelle à [signer la pétition en ligne](#).

70 Parcoursup, comme le contrôle continu ou les épreuves anticipées, sont toujours dénoncés par le SNES-FSU, source de concurrence et de stress chez les élèves, pression pour les personnels enseignants par des familles elles-mêmes désespérées. Il faut revenir à des épreuves nationales, terminales et anonymes pour le baccalauréat.

75 Le SNES-FSU de Nantes dénonce la situation des professeur.es de français en 1ère et de leurs élèves qui subissent une pression insupportable compte-tenu des exigences intenable du programme de français dans le cadre de la préparation à l'EAF. Il demande la réduction du corpus de textes à 16 en voie générale et à 12 en voie technologique.

Le SNES-FSU de Nantes réclame que l'option « Langues et Cultures de l'Antiquité » au lycée soit accessible à tout élève en faisant la demande.

80

### **« Pacte » et « revalorisation »**

Alors que tout montre que les personnels de l'Éducation nationale sont épuisés (une récente étude de la Depp a montré que la moitié des enseignant.es travaillaient plus de 43h par semaine), Emmanuel Macron et Pap Ndiaye continuent de s'arc-bouter sur le « Pacte » : des primes en contrepartie de tâches supplémentaires, soit un absurde retour du « travailler plus pour gagner plus » ! Plutôt que de prévoir des moyens de remplacement, il songe à augmenter les incitations financières à accomplir des remplacements de courte durée. Ne cessant de tromper les personnels, le gouvernement et le président de la République continuent d'apporter une réponse insuffisante à la nécessaire et légitime revalorisation de tout.es les personnels de l'Éducation Nationale. Nos métiers subissent des dégradations importantes, une perte de sens et une crise de recrutement qui ne pourra être enrayerée sans une

85

90 réelle amélioration salariale de tou.tes, tout au long de la carrière.

### **Emploi : Mouvement inter et Rendez-vous de carrière**

Le SNES académique accompagne les collègues dans la délicate opération de mouvement Inter, et notamment entre le 13 et le 27 janvier pour la vérification des barèmes Inter. Les nouveaux commissaires paritaires du SNES-FSU (avec les camarades du SNEP, du SNUEP et du SNUipp) défendront aussi dans les prochaines semaines les recours des collègues certifié.es, et maintenant agrégé.es, concernant leurs avis de rendez-vous de carrière.

95

### **Actions**

Le Conseil Syndical réuni ce jour appelle à :

- 100
- à signer [la pétition contre la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup>](#) ;
  - à signer [la pétition pour le retrait de la réforme des retraites](#) ;
  - participer aux actions menées dans le cadre de l'intersyndicale pour le retrait du projet de réforme des retraites annoncé par le gouvernement ;
  - à se mettre en grève **le mardi 31 janvier** et à participer aux manifestations prévues ;
  - 105 - à construire et à participer à la grève féministe du 8 mars prochain.

Le Conseil Syndical Académique du SNES-FSU de Nantes renouvelle son soutien aux collègues de l'enseignement professionnel dans leur lutte contre le saccage de la voie professionnelle et appelle les adhérent.es à signer [la pétition intersyndicale en ligne](#).

110